



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 28 septembre 2020**

**DÉLIBÉRATION N° 2020-19**

Nombre de membres en exercice : 15   Présents : 14   Pouvoirs : 00   Pour : 14   Contre : 00   Abstention(s) : 00

Le vingt huit septembre deux mil vingt à dix neuf heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de TINCQUES, sous la présidence de Monsieur Jacques THELLIER, Maire, par suite de convocation en date du vingt deux septembre deux mil vingt, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Présents** : MM. André BOUCHIND'HOMME, Alain CITERNE, Maryse DELASSUS, Antoine DELION, Vincent DELION, Florence DÉTOURNÉ, Françoise DÉTOURNÉ, Philippe DUBAR, Laëtitia DUBOIS, Gérard FLEURBAEY, Daniel MIVELLE, Bruno POULAIN, Jacques THELLIER et Didier VAILLANT.

**Absent** : Cyrille GOUILLARD

Madame Florence DÉTOURNÉ est élue secrétaire de séance.

**Demands d'autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l'extension du site de production de pâtisseries de la SAS « les délices des 7 vallées »**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement et de l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2020, une enquête publique a été ouverte pendant 32 jours, à compter du 17 août 2020, période au cours de laquelle le public a pu prendre connaissance du dossier sur support papier, aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie, tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le samedi matin de 9h00 à 12h00.

Il précise que Monsieur Alain DAGET, nommé commissaire enquêteur, a également tenu des permanences en mairie de TINCQUES, siège de l'enquête :

- Le lundi 17 août 2020 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 28 août 2020 de 15h00 à 18h00
- Le mercredi 2 septembre 2020 de 15h00 à 18h00
- Le samedi 12 septembre 2020 de 10h00 à 12h00
- Le jeudi 17 septembre 2020 de 15h00 à 18h00

Il ajoute que le conseil municipal doit émettre un avis sur le sujet dans un délai de 15 jours à compter de la clôture du registre d'enquête publique (le 17 septembre 2020), de manière à ce que la délibération puisse être transmise en préfecture du Pas-de-Calais le 2 octobre 2020 au plus tard.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé de son Président :**

Emet, à l'unanimité des membres présents, un avis favorable aux demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire en vue de l'extension du site de production de pâtisseries de la SAS « les délices des 7 vallées », avis motivé par :

- le souhait de ne pas créer d'obstacle au développement économique de la commune
- l'incidence d'un tel projet en terme de création ou de maintien d'emploi
- l'impact positif sur la vie locale (habitat, écoles etc ...)

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

Signatures des membres présents

**Jacques THELLIER**  
Maire de TINCQUES